



Dispositions d'exécution pour le Championnat suisse de groupes carabine 10m Juniors et Elite (CSG C-10) ¹

Edition 2021/2022 - Page 1

Doc.-N° 5.13.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat suisse de groupes carabine 10m les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat suisse de groupes carabine 10m Juniors et Elite (CSG C-10)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF; édition 2017 - 2020)

2. Annonce

2.1 Préposé au CSG C-10

Toute correspondance est à adresser au Préposé au CSG C-10:

Urs Wenger

Mobile: 079 290 86 15

Courriel: urs.wenger@swissshooting.ch

2.2 Centrale d'annonce des Membres de la Fédération (AM)

Les AM nomment un responsable CSG C-10 pour leur territoire. Son adresse, son numéro de téléphone et son adresse électronique (E-Mail) sont à communiquer au Préposé au CSG C-10 de la FST jusqu'au **1^{er} octobre 2021**.

2.3 Inscription des groupes

Le responsable de l'AM annonce **jusqu'au 5 novembre 2021** au Préposé au CSG C-10 les groupes participants, séparés par catégorie, au moyen de la feuille d'inscription de la FST. Les dispositions d'exécution des MF sont à joindre à cet envoi.

3. Droit de participation

3.1 Sociétés

Toutes les sociétés carabine 10m affiliées à un AM de la FST ont le droit de participer avec un nombre illimité de groupes.

3.2 Tireurs

La licence est obligatoire pour ce concours. Tous les tireurs du groupe doivent être titulaires d'une licence carabine 10m valable de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie correcte de leurs membres dans l'Administration de la Fédération et des sociétés (AFS).

Les transferts de tireurs d'un groupe dans celui d'une autre société sont interdits en cours de la saison (1^{er} octobre 2021 - 31 mars 2022), aussi en cas de changement de domicile.

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

Par tour, seul un tireur peut être remplacé. Le nom du tireur remplacé doit être mentionné sur la feuille de stand. La composition du groupe lors du tour précédent est déterminante.

L'âge atteint à la fin du concours est déterminant pour être affecté à la catégorie Juniors (2002 et plus jeunes).

3.3 Ressortissants étrangers

En observant l'obligation de la licence, les ressortissants étrangers peuvent participer au concours dans toutes les catégories.

Au maximum un ressortissant étranger peut être engagé par tour principal et par groupe. Celui-ci restera au même groupe durant la saison entière, c'est-à-dire que le changement vers un autre groupe n'est pas autorisé. Si le ressortissant étranger du groupe ne peut pas concourir, il doit être remplacé par un ressortissant suisse. Le nom et le numéro de licence du ressortissant étranger ainsi que son affectation au groupe doivent être communiqués au Préposé au CSG avant le début de la saison, jusqu'au plus tard le 5 novembre 2021.

Pour être admis à la finale du CSG C-10, le ressortissant étranger doit avoir tiré les trois tours principaux dans un groupe de la société participante.

Les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont traités comme les ressortissants suisses.

3.4 Membres multiples

Les membres multiples peuvent participer en tant que membre Actif-B, pour autant que leur société de base ne participe pas au CSG C-10.

4. Matériel

4.1 Cibles et feuilles de stand

Les responsables des AM commandent le matériel mentionné dans le tableau ci-après directement auprès de la Maison Kromer Print SA, 5600 Lenzburg; une copie de la commande est à adresser au Préposé au CSG-C10.

Les cibles sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation. Les cibles commandées en trop sont à utiliser la saison suivante.

4.1.1 Déroulement de la commande des cibles

Commande par courrier électronique dès la 40^e et jusqu'à la 43^e semaine du calendrier.

- Courriel à: shooting@kromerprint.ch
- CC à: urs.wenger@swissshooting.ch

Mentionner toujours les numéros d'article et le total de jeux de cibles (séparément pour Elite, Juniors U21, Juniors U17).

N° d'article	Désignation CSG C-10	Unité de livraison	Commande
701.30	Cibles à 5 visuels Elite	1 jeu de 96 ex.	Nombre de jeux
701.31	Cibles à 5 visuels Juniors U21	1 jeu de 72 ex.	Nombre de jeux
701.32	Cibles à 5 visuels Juniors U17	1 jeu de 36 ex.	Nombre de jeux

4.1.2 Commande de feuilles de stand manuelles

Si la société ne dispose pas d'accès internet et que les feuilles de stand électroniques ne peuvent pas être téléchargées, il faut commander des feuilles de stand manuelles

Commande par écrit dès la 40^e et jusqu'à la 43^e semaine du calendrier.

- Courriel à: shooting@kromerprint.ch
- CC à: urs.wenger@swissshooting.ch

Mentionner toujours les numéros d'article et le total de jeux de feuilles de stand manuelles.

N° d'article	Désignation CSG C-10	Unité de livraison	Commande
709.80	Feuilles de stand manuelles	1 paquet de 100 Ex.	Nombre de paquets....

4.2 Bandes d'impression des résultats pour cibles à marquage électronique

Les responsables des AM commandent les bandes d'impression des résultats nécessaires directement auprès de la Maison Kromer Print SA, 5600 Lenzburg. Une copie de la commande est à adresse au Préposé au CSG C-10.

Les bandes d'impression sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation.

4.2.1 Commande des bandes d'impression des résultats (papier thermique)

Commande par courrier électronique dès la 40^e et jusqu'à la 43^e semaine du calendrier.

- Courriel à: shooting@kromerprint.ch
- CC à: urs.wenger@swissshooting.ch

Mentionner les numéros d'article et le nombre de paquets de bandes d'impression des résultats (papier thermique).

N° d'article	Désignation CSG C-10	Unité de livraison	Commande
709.92	Bandes d'impression des résultats (papier thermique)	Paquet de 100 ex.	Nombre de paquets

Les Bandes d'impression des résultats surnuméraires sont à utiliser la saison suivante.

4.2.2 Saisie des données sur les bandes d'impression des résultats

Le nom du tireur doit être inscrit sur la bande d'impression des résultats. Le résultat est à reporter sur la feuille de stand de groupe ou, lorsque les résultats sont saisis électroniquement, sur la feuille de saisie des résultats ou sur la feuille de stand manuelle.

Le programme pour la discipline et le genre d'arme doivent être choisis sur l'appareil de marquage. De plus, le type de cible (carabine AC 10 m ou programme utilisé) ainsi que la date doivent être clairement visibles sur la bande d'impression des résultats.

Le code (Match-Key) nécessaire à la mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours doit être téléchargé par la société au moyen de l'application WEB dont elle dispose. Les résultats sont saisis dans l'application WEB et transmis électroniquement au Préposé au CSG C-10m.

4.3 Feuilles de stand de groupe

Pour toutes les catégories, des feuilles de stand de groupe Elite/Juniors sont disponibles sur le site internet de la FST, sous «www.swissshooting.ch». Ceux qui ne disposent pas d'accès internet **doivent commander les feuilles de stand de groupe (article n° 709.80) comme jusqu'alors.**

Le Chef de groupe doit reporter intégralement les indications suivantes sur la feuille de stand de groupe:

- nom, prénom, année de naissance et n° de licence de chaque tireur et dès le 2^e tour il faut mentionner distinctement les tireurs remplaçants
- nom et numéro AFS de la société
- numéro du groupe (XXX 1, XXX 2)
- adresse complète du chef de groupe, y compris adresse électronique (Email)
- premiers numéros des bandes d'impression des résultats resp. des cibles

Le matériel en surplus est à utiliser la saison suivante.

5. Programme de tir

5.1 Structure du concours

Pour toutes les catégories le CSG C-10 comprend trois tours principaux et les concours suivants de la Finale:

- une finale en vue de l'obtention du titre de groupe champion suisse Elite
- une finale en vue de l'obtention du titre de groupe champion suisse Juniors U19 - U21
- une finale en vue de l'obtention du titre de groupe champion suisse Juniors U10 - U17

Les trois tours principaux doivent être tirés sur une installation de tir en Suisse ou dans la Principauté du Lichtenstein.

5.2 Composition des groupes

- Elite: (classe d'âge ouverte) quatre tireurs
- Juniors U19 - U21: (2005 - 2002) trois tireurs
- Juniors U10 - U17: (2014 - 2006) trois tireurs

Chaque participant ne peut, lors de chaque tour, tirer qu'avec un groupe

Les juniors peuvent être alignés avec l'Elite sans perdre le droit de retourner dans les catégories Juniors.

5.3 Programme de tir des trois Tours principaux

- Elite: chaque tireur tire 40 coups par tour principal, debout à bras franc
- Juniors U19 - U21: chaque tireur tire 40 coups par tour principal, debout à bras franc
- Juniors U10 - U17: chaque tireur tire 20 coups par tour principal, debout à bras franc

Sur cible à 10 points. Lors de l'utilisation de cibles carton, un coup par visuel. Dans le cas de coups excédentaires, le nombre correspondant de meilleurs coups est supprimé.

5.4 Jaugeage

5.4.1 Procédure

Sur demande écrite de l'AM, le Préposé au CSG-C10 peut autoriser l'utilisation d'une machine pour l'évaluation à domicile. A cette fin, le type de machine et la dernière date de l'étalonnage doivent être mentionnés et une copie du certificat du centre d'étalonnage doit être jointe à la demande.

5.4.2 Evaluation à domicile avec machine autorisée

Les responsables des AM qui disposent d'une machine à jauger étalonnée peuvent, lorsqu'ils en ont reçu l'autorisation du Préposé au CSG C-10, procéder au jaugeage définitif de tous les résultats. Dans ces cas, seules les feuilles de saisie des résultats et les originaux des feuilles de stand sont à transmettre au Préposé au CSG C-10.

5.4.3 Evaluation à domicile sans machine autorisée

Les responsables des AM qui ne sont pas titulaire de l'autorisation requise jaugent les cibles carton au moyen d'une jauge officielle ou visuellement, sans l'aide d'une machine appropriée.

5.4.4 Limites d'évaluation

Les résultats correspondants ou supérieurs aux limites ci-dessous ne doivent être évalués que visuellement:

- Elite 1520 points
- Juniors U19 - U21 1080 points
- Juniors U10 - U17 510 points

Dans ces cas, les formulaires ad hoc rangés par catégories et groupes sont à adresser au Préposé au CSG C-10 avec les annexes suivantes :

- Les feuilles de stand originales (partie destinée à la FST)
- Les bandes d'impression des résultats
- Les cibles carton

5.5 Communication des résultats

5.5.1 Communication des groupes aux AM

La communication des résultats a lieu conformément aux DE, dans les délais fixés par les AM.

5.5.2 Communication des résultats par les AM au Préposé au CSG-C10

Les résultats et les annexes mentionnées au chiffre 5.4.4 doivent parvenir au Préposé dans les délais suivants:

1^{er} tour: vendredi, 10 décembre 2021

2^e tour: vendredi, 7 janvier 2022

3^e tour: vendredi, 4 février 2022

5.6 Classification en cas d'égalité

En cas d'égalité après trois tours à domicile, appui comme suit:

Pour l'Elite et les Juniors U19 – U21 :

- le total obtenu par le groupe lors du troisième tour;
- puis le total des passes de tous les tireurs du groupe dans l'ordre inverse du tir (4^e passe, 3^e passe, 2^e passe, 1^{ère} passe), lors du troisième tour.

Pour les Juniors U10 - U17 :

- le total obtenu par le groupe lors du troisième tour;
- puis le total des passes de tous les tireurs du groupe dans l'ordre inverse du tir (2^e passe, 1^{ère} passe), lors du troisième tour;
- le total obtenu par le groupe lors du deuxième tour;

5.7 Classements

Les classements sont publiés au terme de chaque tour sur le site internet de la FST «www.swissshooting.ch».

6. Distinctions

Des cartes-couronne seront remises aux groupes totalisant, après les trois tours principaux, les résultats suivants:

- Elite 4416 points et plus quatre cartes-couronnes à Fr. 10.-
- Juniors U19 - U21 3168 points et plus trois cartes-couronnes à Fr. 10.-
- Juniors U10 - U17 1456 points et plus trois cartes-couronnes à Fr. 10.-

7. Frais de participation

Les frais de participation par groupe s'élèvent à:

- Elite Fr. 75.- (contribution de sport et de formation incluse)
- Juniors U19 - U21 Fr. 64.- (contribution de sport et de formation incluse)
- Juniors U10 - U17 Fr. 57.- (contribution de sport et de formation incluse)

La facturation aux AM est assurée par le Secrétariat général de la FST.

8. Protestations

Les protestations sont à adresser par lettre recommandée au Préposé au CSG C-10 au plus tard cinq jours après la publication des résultats sur le site internet de la FST (une copie sera adressée au chef de la Division carabine 10/50m). La date du timbre postal fait foi.

Une caution de Fr. 50.- est à verser sur le compte IBAN CH25 0900 0000 6000 0008 3, de la Fédération sportive suisse de tir, Secrétariat général, 6006 Lucerne.

Une copie du récépissé est à joindre à la protestation.

9. Finale du CSG C-10 2022

La finale du CSG C-10 aura lieu le samedi, 26 février 2022, à Berne. Les détails seront réglés dans les DE Finale CSG C-10.

9.1 Nombre de groupes admis à la finale

- Elite 60 groupes
- Juniors U19 - U21 40 groupes
- Juniors U10 - U17 20 groupes

La finance de participation par groupe sera fixée dans les DE Finale CSG C-10.

10. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE du CSG C-10 de la saison 2020/2021 du 14 décembre 2020;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 3 mai 2021;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller
Chef de la Division
carabine 10/50m

Urs Wenger
Préposé au
CSG C-10/50m